

Compte-rendu de la séance du 17 février 2011

Absents : Mme Florence BISCH, M Patrick KOLB et M Marc CRIQUI

Le compte-rendu de la séance du 24 janvier dernier a été approuvé à l'unanimité.

I - Taxe forfaitaire sur les terrains devenus constructibles

M Pierre BARDON, Trésorier de Truchtersheim, a présenté cette taxe forfaitaire communale facultative, qui est déjà en place dans plusieurs communes du canton : Berstett et Associés, Durningen, Kuttolsheim, Neugartheim Ittlenheim, Rohr, Schnersheim, Truchtersheim, Wiwersheim ...

Le classement, par un document d'urbanisme, de terrains nus en zone constructible suppose bien souvent pour les collectivités de nouvelles charges de viabilisation.

Depuis janvier 2007, il est possible de bénéficier d'une partie de la plus value lors de la **première cession à titre onéreux**, sur simple délibération du Conseil municipal

Elle est de 10% de la plus value (prix de cession du terrain diminué du prix d'acquisition). En l'absence d'éléments de référence la taxe est calculée sur les 2/3 du prix de cession.

Cette taxe remplace les droits d'enregistrement et de mutation et la taxation sur la plus value ; elle est cumulable avec une Participation pour Voies et Réseaux (PVR).

Après délibération, **l'ensemble des conseillers a voté l'instauration** de cette taxe forfaitaire sur les terrains devenus constructibles. Celle-ci devrait être **applicable à partir du 1^{er} mai 2011**.

II - Extension du réseau d'eau potable

La viabilisation des parcelles n°111 et n°112, rue de Kienheim, nécessite une extension en eau potable.

Après délibération, les travaux ont été approuvés à l'unanimité. Ceux-ci seront effectués par le SEDEA pour un montant de 8320 € HT (9950,72 € TTC), somme qui sera inscrite au budget primitif 2011.

III - Loyer de la chasse

Le maire soumet aux conseillers un nouveau courrier de M Marcel JOST, réceptionné le 13 février dernier, sollicitant à nouveau une réduction du loyer de la chasse.

Prenant en considération les différents arguments de l'Association de chasse et sachant que les travaux de construction de la Ligne à Grande Vitesse sur notre ban commenceront cette année, les conseillers, par 9 voix pour et 3 abstentions, accordent une **réduction de 10%** du loyer payable en 2011. Le montant du nouveau loyer sera de 4860 €.

IV - Préparation du budget 2011

Différents devis ont été soumis aux conseillers concernant :

↳ le matériel de déneigement ; lame de déneigement et épandeur à sel ou sable

↳ la **main courante** qui sera installée dans la ruelle reliant la rue de l'Eglise à la rue Saint Laurent (devis d'un montant de 299.93 € TTC, approuvé à l'unanimité et **commandé immédiatement**)

↳ les stores de l'école

↳ le terrain multisports

↳ les poteaux d'incendie (rue de la Forêt, rue des Acacias ...)

↳ l'éclairage public rue des Acacias

D'autres devis sont en attente, notamment ceux concernant un photocopieur pour l'école.

DIVERS :

☞ Suite à la demande de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, le **transport** des enfants du RPI pour l'activité "**natation**" sera pris en charge par la **commune**.

☞ Une subvention de **5€/enfant/jour** contribuera aux dépenses d'une part de la classe de découverte musicale de la classe de Mme Fischer et d'autre part au stage de découverte des arts du cirque "Graine de cirque" des classes de l'école de Rohr.

Compte-rendu de la séance du 4 mars 2011

Absents : Mme Florence BISCH, Mme Monique JEANMAIRE, M Alain SCHOTT, M Frédéric SCHOENHENTZ, M Patrick KOLB (procuration), M Laurent KRIEGER (procuration) et M François WATIER (procuration).

Le compte-rendu de la séance du 17 février dernier a été approuvé à l'unanimité

I - Travaux rue du Galgenberg

Les conseillers prennent connaissance de l'estimation de la confection du drainage à effectuer rue du Galgenberg, travaux permettant d'éliminer la résurgence d'eau, pour un montant de 12780,- € HT. Le maître d'ouvrage, le SIVOM du Rohrbach, demande une participation de 20 % à la commune, soit 2556,- € HT. Le projet est approuvé par 9 voix pour et 2 contre.

DIVERS :

☞ Le photocopieur de l'école a nécessité depuis la rentrée plusieurs interventions du technicien de maintenance. Ce dernier a précisé que "l'âge" de l'appareil ne permet plus la reconduction du contrat de maintenance et que les pièces de rechange ne sont plus disponibles. 6 devis, de 3 fournisseurs ont été étudiés. C'est l'offre de la société RBR qui a été retenue pour un montant de 1200 € HT (par 10 voix pour et 1 abstention). Cette offre englobe un photocopieur reconditionné pour l'école et une imprimante multifonction pour la mairie.

☞ La liste des redevables pour la redevance des déchets ménagers a été mise à jour.

☞ La nouvelle construction, rue de Mittelhausen, nécessite une renumérotation des maisons du côté pair à partir du n° 18.

Prochaine séance : Vendredi 8 avril 2011 à 20h30

Le maire: Bernard KLEIN

AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS

☹ Trop de **chiens** marquent encore les chaussées, les propriétés privées par leur passage. Merci à leurs propriétaires d'être vigilants et de faire en sorte que leur compagnon sur 4 pattes **ne se promène pas seul** en dehors de leur propriété pour des raisons de sécurité aussi !

Les détenteurs de chiens de catégorie 1 ou 2 sont priés de venir régulariser leur situation en mairie.

➤ M Mengus, propriétaire de la parcelle jouxtant le parking de la salle des fêtes demande aux enfants utilisant son terrain comme aire de jeux de ne pas déplacer et détériorer les matériaux entreposés, ceci pour leur sécurité.

➤ Portes ouvertes sur l'apprentissage industriel, samedi 19 mars 2011 (9h à 16h), mercredi 20 avril 2011 (13h30 à 16h30) et samedi 14 mai 2011 (9h à 12h et 13h à 16h) au centre d'Eckbolsheim (11 rue Jean Monnet). Renseignements complémentaires auprès de CFA de l'industrie (☎: 03 88 37 22 04 ou www.cfai-alsace.fr)

➤ Un **troc aux plantes** est organisé à **Quatzenheim** (27 rue Principale, en face de la mairie) le **samedi 26 mars** à partir de 15h. Renseignements complémentaires auprès de la mairie : ☎: 03 88 69 02 75 ou quatz.mairie@orange.fr.

➤ Pensez à vérifier la **validité de vos papiers d'identité** afin de ne pas être pris de cours au moment où vous souhaitez partir !

➤ La Direction de l'Information Légale et Administrative (DILA) propose le service téléphonique "3939 Allo Service Public" et le site Internet www.service-public.fr pour vous informer de vos droits et obligations et vous guider dans vos démarches.

➤ Les **dimanches 20 et 27 mars** auront lieu les **élections cantonales**. Tout électeur qui est dans l'impossibilité de se rendre le jour du scrutin au bureau de vote, peut bénéficier du droit de **vote par procuration** en désignant un électeur inscrit sur la même liste. Les demandes sont à faire auprès de l'une des autorités désignées par le juge du Tribunal d'Instance de sa résidence (**Gendarmerie de Truchtersheim**) ou du lieu de travail.

➤ Les travaux de la Ligne à Grande Vitesse débuteront au courant du 2^{ème} trimestre 2011 sur notre ban.